

Fiche de poste pour le recrutement d'un Enseignant-Chercheur Contractuel

Référence réglementaire :
Code de l'éducation et plus particulièrement l'article L954-3 ;

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 67-68-69

Profil succinct : Recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel

Date de publication : 11 avril 2025

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 1

Date de début de contrat : 1^{er} septembre 2025

Date de fin de contrat : 31 août 2026

Durée du contrat : 1 AN

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Technique

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : UFR Sciences et technique

Pôle ou Département d'affectation : Biologie-Biochimie

Laboratoire (Nom, Type) : P2E UR 1207, USC INRAE 1328

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Initiale

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

La personne recrutée interviendra de la 1^{ère} année de licence au master, pour les étudiants de la licence SVT et les deux masters de biologie, le master de Biologie et Biologie santé, et le master Agrosciences. Les enseignements couvriront les sections 67, 68 et 69 dans les domaines de l'écologie, de l'éthologie, de l'entomologie, de la biologie, et de la physiologie.

Compétences requises :

Le candidat.e devra avoir des bonnes compétences générales en écologie, en biologie et en physiologie.

Compétences et expériences souhaitées :

Il est souhaitable d'avoir une expérience antérieure en enseignement, dans les disciplines suivantes : en écologie, en biologie et en physiologie.

Contact :

Prof. Steeve Thany

Mail : steeve.thany@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 41 70 58

Profil Recherche :

Activités de recherche et compétences requises :

La personne recrutée travaillera dans le domaine de l'électrophysiologie, notamment les propriétés fonctionnelles et pharmacologique des récepteurs nicotiniques neuronaux des arthropodes.

L'équipe NNCI du laboratoire P2E a obtenu plusieurs financements dont 1 ANR et un projet ERASMUS+. La candidate bénéficiera des moyens du laboratoire pour développer un projet de recherche qui s'inscrit dans la compréhension des voies de régulation intracellulaire des récepteurs nicotiniques neuronaux des insectes

Compétences et expériences souhaitées :

La personne recrutée devra développer un projet de recherche autour de l'électrophysiologie et des voies de régulations intracellulaires. Nous recherchons donc obligatoirement, une personne avec des compétences en électrophysiologie patch clamp. Le candidat devra démontrer par des publications ses compétences et son savoir-faire avec cette technique.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

Sur le plan technique, l'équipe NNCI dispose de 4 postes d'électrophysiologie, dont 2 postes de patch clamp. Le candidat aura à sa disposition, l'un de ces postes, entièrement dédié à son projet.

En termes de moyens financiers, le laboratoire a obtenu une ANR (ParaGluRsite 2025-2029) et un financement Erasmus+ (2024-2027). Le projet de recherche du candidat s'inscrira en partie dans le cadre de l'ANR ParaGluRsite. Il bénéficiera donc des moyens financiers de cet ANR pour développer son projet.

Contact :

Prof. Steeve Thany

Mail : steeve.thany@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 41 70 58

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature se fait uniquement sous format électronique à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr.

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs>

La campagne de recrutement est ouverte du 11 avril 2025 au 12 mai 2025 (16h)

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur).

Liste des pièces à envoyer à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr :

1. Pièces obligatoires :

- Fiche de candidature
- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme Doctorat ou attestation de réussite
- Curriculum Vitae mentionnant la liste des travaux et publications
- Un exemplaire de publication à présenter au cas d'audition
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Rapport de soutenance

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-6>

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition qui se tiendra en langue française.

Modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidats :

Le comité établit la liste des candidats qu'il souhaite entendre suite à l'examen des dossiers

Pour les candidats retenus à l'audition, cette audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. »

Mise en situation : o Oui x Non

Le cas échéant, sous forme de :

o Leçon

o Présentation des travaux de recherche

o Séminaire

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD.

Rémunération du poste :

L'enseignant chercheur contractuel nouvellement nommé sera classé à l'échelon 1 de la grille des maîtres de conférences classe normale. Cette rémunération peut faire l'objet d'une évolution selon les modalités fixées par le cadre de gestion voté par le conseil d'administration tenant compte de l'expérience du candidat.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*